

POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION ARTISTIQUE

arts-visuels, cinéma, danse, musique et théâtre

APPEL A CANDIDATURE 2020-2021

Le **Post-Diplôme Recherche et Création Artistique** a comme objectif d'encourager le développement et la recherche transdisciplinaire en arts-visuels, cinéma, danse, musique et théâtre. Quatre grands établissements supérieurs d'enseignement artistique se réunissent pour offrir un cadre idéal à la recherche transversale en art, pour faire avancer les enjeux de recherche, afin d'ouvrir autant que possible la réflexion et de décroiser les pratiques.

Les quatre écoles partenaires :

- **ENSBA**, École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- **CNSMD**, Conservatoire national supérieur de Musique et Danse de Lyon
- **ENSATT**, École nationale supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
- **CINÉFABRIQUE**, École nationale supérieure de Cinéma

Les étudiant.e.s-artistes-chercheur.euse.s en Post-Diplôme sont amenés à élaborer un projet artistique par la mise en situation d'expérimentations favorisant l'émergence de formes originales et interdisciplinaires. Les étudiant.e.s bénéficient des ressources des quatre établissements partenaires pour expérimenter. Chaque projet devra associer un.e ou plusieurs étudiant.e.s issu.e.s d'au minimum de deux de ces quatre écoles ; questionner, documenter et mettre à l'épreuve une démarche transdisciplinaire, sans impératif de production. Est privilégiée une réflexion sur la temporalité de la création, sur la pertinence contemporaine et contextuelle du projet de recherche et du processus de recherche-crédation, plutôt que l'achèvement d'une œuvre.

Des moments de visibilité de la recherche, quels que soient les objets d'étude, ou de questionnement, seront organisés, en particulier à l'issue du travail. Une sensibilisation auprès d'un réseau professionnel ciblé est prévue.

Le projet de recherche-action se déroule sur une année universitaire et ne doit pas avoir un objectif de création d'un spectacle avec un calendrier préétabli. La recherche-action est ici définie comme un temps de travail sans autre fin que la mise à l'épreuve d'une réflexion et exploration approfondie. Le temps de recherche dont nous parlons est celui qui permet de développer une réflexion et une pratique interdisciplinaire.

Le Post-diplôme accompagne l'émergence d'idées et de talents transdisciplinaires :

- Le Post-Diplôme est un incubateur, propose des temps de discussion et de réflexion autour des questionnements en jeu et l'intervention ponctuelle de personnes ressources dans un objectif de transmission des savoirs et de professionnalisation.
- Le Post-Diplôme favorise la recherche en amont, le processus de création artistique et un approfondissement de ces questionnements tout en les confrontant au concret le temps de plusieurs restitutions (sur écran, plateau, studio d'enregistrement, galerie, musée, espace socio-urbain, espace virtuel etc.)
- Un.e (ou plusieurs.e.s) référent.e.s issue de chaque établissement partenaire accompagne selon le développement des projets.
- Une bourse de recherche et de production est attribuée à chacun des participants à hauteur de 3 000 euros.
- Le boursier a accès aux infrastructures, bibliothèques, ateliers de production de chaque établissement, selon son projet.
- Le Post-Diplôme permet aux artistes émergents d'explorer et renforcer leur langage artistique encourageant l'éclosion des pistes de travail transdisciplinaires originales.

Par le développement de ce diplôme centré sur l'action-recherche en création, les quatre écoles partenaires engagent la coopération et la mutualisation des ressources et la transmission de savoirs et savoir-faire en faisant converger les compétences présentes sur un territoire.

POST-DIPLÔME

RECHERCHE ET CRÉATION ARTISTIQUE

arts-visuels, cinéma, danse, musique et théâtre

Procédure de candidature pour la session 2020-2021 :

Ce programme s'adresse à des étudiantes ou étudiants de l'ENSBA, du CNSMD, de l'ENSATT et de la CinéFabrique diplômé.e.s de leur établissement en 2019 ou futur.e.s diplômé.e.s en 2020 (grade Master ou Licence selon le parcours).

Le dossier de candidature numérique est constitué de :

- d'une **lettre de motivation** précisant la nature de la recherche artistique envisagée et confirmant le désir de s'appuyer sur les quatre écoles pour la mener à bien.
- d'une **présentation** du projet en 10 pages maximum donnant des informations sur le croisement des arts et les innovations artistiques ou techniques qu'il.elle propose, sur son planning de développement qui se conclura à l'automne 2021 par une présentation publique sous une forme à déterminer (maquette, performance, spectacle, projection...), sur son budget estimatif, sur l'équipe pluridisciplinaire qui devra, le cas échéant, être réunie pour sa réalisation.
- d'un **CV** et/ou **dossier artistique** de 10 pages maximum.

Les candidat.e.s devront faire acte de candidature en adressant leur dossier avant le 20 septembre 2020 minuit à postdiplome.rca@ensba-lyon.fr.

Jury

Les projets seront présentés par chaque candidat.e courant octobre (date précisée ultérieurement) devant un jury composé des directeurs et directrice de l'ENSBA, du CNSMD, de l'ENSATT et de la CinéFabrique, ainsi que des référents de chaque établissement.

Les quatre candidat.e.s retenu.e.s seront inscrit.e.s en novembre 2020, chacun.e dans leur établissement d'origine.

Toute demande d'information peut être adressée par mail à :

Elise Chaney

postdiplome.rca@ensba-lyon.fr